Contrat Local de Santé

du Pays Avallonnais

2023-2027



Programmation

Le Pays Avallonnais porte un Contrat local de santé (CLS) depuis 2014 pour contribuer à l'amélioration de l'état de santé sur le territoire. Le CLS avallonnais est un outil de coordination signé avec l'Agence régionale de santé, la Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan, la Communauté de communes du Serein, la Ville d'Avallon, le Centre hospitalier d'Avallon, le Groupement interprofessionnel de santé (GIPS) qui pilote une Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), le Conseil régional, le Conseil départemental, la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Yonne, la Mutualité sociale agricole de Bourgogne et l'Éducation nationale.

Avec l'aide des acteurs locaux mobilisés, professionnels de santé et professionnels du médico-social, le Pays Avallonnais concrétise des projets qui répondent aux besoins locaux : une maison des étudiants en santé à Avallon pour faciliter l'hébergement des stagiaires, la mise en place de groupes de parole pour aidants familiaux, la mise en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé, la promotion du lien social, de la nutrition et la lutte contre les addictions...

Le Pays Avallonnais signe son 3^{ème} CLS le 4 octobre 2023 pour la période de 2023 à 2027, avec une possibilité de révision annuelle grâce aux avenants.

Il comporte six orientations qui sont basées sur un diagnostic réalisé par l'Observatoire régional de santé (ORS BFC) en octobre 2022. Les priorités portent sur le renforcement des actions en faveur de l'accès aux soins et à la prévention, ainsi que sur l'amélioration de la communication au sujet de l'offre en matière de santé et de prévention.

Offre de santé
Autonomie / vulnérabilité
Enfance / jeunesse
Comportements favorables à la santé
Santé mentale
Santé-environnement

--- Offre de santé ---

Des outils d'attractivité pour le territoire : Maison des étudiants en santé, sessions d'accueil, groupe « démographie médicale »

Le territoire du Pays Avallonnais fait face à un constat inquiétant concernant l'offre de soins. Il souffre d'une faible densité de médecins généralistes (6,5 pour 10 000 habitants) ainsi que d'une baisse de la démographie des autres professions de santé (chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes ou infirmiers entre autres).

Les mesures incitatives mises en œuvre par l'État et les collectivités locales pour favoriser l'installation de jeunes médecins en milieu rural et en zones déficitaires nécessitent d'être intégrées à une politique d'attractivité du territoire. Le Pays Avallonnais a choisi d'intervenir sur plusieurs champs afin de s'engager dans une stratégie territoriale de prospection et d'accueil de professionnels aux côtés de l'ARS BFC.

Ainsi, il s'agira de développer des outils d'attractivité autour de la maison d'hébergement des étudiants en santé et des sessions d'accueil de jeunes professionnels de santé, avec la mise en place d'un groupe de travail spécifique sur la démographie médicale.







L'Avallonnais, pépinière de professionnels de santé

Parmi les jeunes professionnels de santé qui s'installent, il figure de nombreux jeunes originaires du territoire. C'est pourquoi, promotion des métiers de la santé auprès des collégiens et lycéens du Avallonnais Pays ainsi que l'accompagnement de cette jeunesse constitue une priorité.



Éducation à la santé de la population

La professionnalisation des soins courants au cours de la deuxième moitié du XXème siècle a entraîné une perte des savoirs familiaux. Les programmes scolaires n'abordent pas les compétences nécessaires à la prise en charge des petits maux du quotidien. Ces troubles de santé génèrent de nombreux mini parcours de soins souvent surmédicalisés, parfois difficiles à organiser pour les usagers, globalement coûteux et au risque iatrogène non négligeable. Il est possible d'en améliorer la qualité et l'efficience.

L'éducation à la santé proposée par la MSA Bourgogne et portée par la CPTS GIPS 89 vise à former dans un premier temps une équipe de professionnels de santé à la santé familiale sur le modèle de l'éducation thérapeutique du patient, et dans un second temps les partenaires sociaux et du médico-sociaux, ainsi que la population.

--- Autonomie / vulnérabilité ---

Formation à la prise en charge sanitaire du handicap psychique / TSA

Les jeunes reçus au Sessad Autisme d'Avallon sont, pour certains, peu ou pas suivis sur le plan médical. En effet les troubles sensoriels et/ou du comportement ne leur permettent pas toujours d'avoir un suivi régulier. L'habituation aux soins fait partie intégrante du projet d'accompagnement des jeunes car ce travail est souvent nécessaire afin de permettre aux personnes avec des troubles du spectre autistique (TSA) d'accepter les soins et ainsi pouvoir bénéficier d'un suivi médical adapté. En partenariat avec le Centre Hospitalier d'Avallon, le projet piloté par le Sessad Resam Autisme d'Avallon vise à faciliter l'auscultation et la prise de rendezvous des jeunes avec des TSA en les préparant, en amont des consultations, aux gestes médicaux afin de limiter leur appréhension.

L'action passe par la sensibilisation des professionnels du Centre Hospitalier à l'accompagnement de personnes porteuses de troubles du spectre de l'autisme.

Réseau interprofessionnel autour de la problématique « précarité »

Le projet de réseau interprofessionnel autour de la précarité vise à consolider les actions initiées dans le cadre du CLS du Pays Avallonnais 2018-2022, avec le développement de nouveaux partenariats en lien avec le projet social de l'UTS de l'Avallonnais, la Convention Territoriale Globale du Pays Avallonnais (CTG), la CPTS GIPS 89, l'Équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) et les associations caritatives du territoire.

Piloté par l'UTS de l'Avallonnais et le Pays Avallonnais, le projet vise à améliorer l'interconnaissance des professionnels des secteurs du social et du sanitaire, en vue de favoriser un meilleur repérage, une meilleure orientation et un meilleur accompagnement des personnes en situation de précarité vers le soin, la prévention et la prise en charge globale des bénéficiaires des associations.

Prévention de la violence conjugale et intrafamiliale

Un collectif d'acteurs des secteurs du sanitaire, du social et du médico-social de l'Avallonnais travaille à la prévention des violences intrafamiliales. Le réseau de professionnels, existant depuis plusieurs années, s'est étoffé suite à la formation sur le repérage des victimes de violences conjugales délivrée par la DDCSPP en 2020. De cette rencontre découle une volonté de travail partenarial avec la création d'un outil d'orientation et de prise en charge des victimes de violences conjugales. L'inscription dans le Contrat local de santé du projet piloté par le Centre social d'Avallon, la PMI et le GIPS CPTS 89 vise à renforcer les actions du réseau d'acteurs en matière de communication et de formation des acteurs.

<u>Réseau d'acteurs</u>: Centre social, GIPS CPTS 89, UTS de l'Avallonnais, Association Enfance et jeunesse en Avallonnais (EJA), la Parenthèse, du CCAS d'Avallon, du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), Association « Rêver à nouveau », Maisons de santé, la Pharmacie de Vézelay, le Centre hospitalier d'Avallon.

Des randonnées adaptées pour tous

Des randonnées régulières et gratuites sont proposées pour lutter contre l'isolement social des retraités et des proches aidants, et pour promouvoir l'activité physique auprès du grand public. Elles sont pilotées par l'association « Terre de Légendes » et soutenues par la CPAM 89 et le Comité départemental de la Fédération Française des randonnées.





RANDONNÉES ADAPTÉES

accessibles aux aînés

Circuits culturels de 6 km maximum avec Terre de Légendes

19 septembre à Grimault

Départ à 9h15 de la Place de l'Église

18 octobre à Arcy-sur-Cure

Départ à 9h15 de la mairie (rue du Château)

15 novembre à Marmeaux

Départ à 9h15 de la mairie (10 rue Vaumarin)

6 décembre à L'Isle-sur-Serein

Départ à 9h15 du Foyer socio-culturel (5 avenue du Parc)

Participation gratuite

Information et inscription auprès d'Hervé Desruelle 03 86 32 51 82 / 06 38 20 25 96 / tdl89@laposte.net





















--- Enfance / jeunesse ---

Prévention des conduites addictives

Les actions de prévention visent prioritairement les adolescents des établissements scolaires en favorisant des interventions précoces qui sont pilotées par l'association régionale Tab'Agir et l'association départementale Addictions France. Des restitutions pourront être envisagées en fin d'année scolaire afin d'impliquer les élèves, les parents, mais aussi le grand public à travers par exemple des théâtre-débats. Des actions de sensibilisation du grand public pourront être aussi organisées en partenariat avec l'association départementale Entraid'Addict.

Un réseau de professionnels autour de la santé des enfants

La coordination du réseau portée par le Sessad Epnak d'Avallon en partenariat avec le Pays Avallonnais vise deux objectifs :

- Améliorer l'interconnaissance entre les professionnels de l'enfance, les professionnels de santé, les structures médico-sociales et les institutions, au moyen de rencontres annuelles d'échanges de pratiques.
- Accompagner la mise en place de projets collectifs élaborés avec la participation des parents et des enfants.

Renforcer l'offre de prévention pour les jeunes adultes

Afin de faire adhérer les jeunes à une démarche de prévention et de promotion de la santé, la recherche de leur participation dans les projets conçus par les jeunes et pour les jeunes est une étape clé. Avec l'appui des acteurs locaux et l'aide de la CPAM 89, le Pays Avallonnais va initier un groupe projets constitués de jeunes volontaires du territoire soucieux de la promotion de la santé auprès de leurs pairs.

--- Comportements favorables à la santé ---

Coordination des acteurs autour des campagnes nationales de prévention

Pilotée par le Pays Avallonnais et la Ville d'Avallon, la coordination des acteurs vise à promouvoir l'engagement du territoire, des communes et des associations locales dans les campagnes nationales de prévention santé et de promotion de la santé. Il s'agira, d'une part de mettre en place et de coordonner un réseau d'acteurs en faveur de la prévention et de la promotion de la santé, d'élaborer et de mettre en œuvre d'autre part un programme annuel d'actions de sensibilisation autour de différents temps forts (octobre rose, mars bleu, semaine de la vaccination, journée diabète, mois sans alcool etc.).

<u>Partenaires</u>: Centre Régional de Coordination des dépistages des cancers, Comité départemental de la Ligue contre le cancer, Association Française des diabétiques de l'Yonne, Association Tab'agir, IREPS89, CeGGID, Association Entraid'Addict 89.

Contrat Local d'Éducation à l'Alimentation

Piloté par le Pays Avallonnais, le projet est articulé avec le Projet alimentaire territorial et vise à promouvoir sur le territoire l'éducation à l'alimentation particulièrement auprès des publics fragiles. Il repose sur différents axes :

- Mise en place d'un catalogue d'offres d'éducation à l'alimentation,
- Formation des professionnels aux repères nutritionnels,
- Faciliter le déploiement des actions pilotées par des partenaires : Programme de prévention primaire du surpoids chez l'enfant porté par le Réseau régional de prévention du surpoids et de l'obésité infantile (RéPPOP BFC) ; développement de la mission CPAM « Retrouve Ton Cap » pour la prise en charge précoce et pluridisciplinaire au sein des maisons de santé ; développement des formations sur la nutrition et les compétences psychosociales pilotées par l'Ireps BFC antenne de l'Yonne et la Mutualité Française.

Parcours diabète et maladies cardiovasculaires

Le parcours vise à renforcer la prévention du diabète et des maladies cardiovasculaires, en améliorant le repérage et le dépistage du diabète et des maladies cardiovasculaires, l'accompagnement des personnes diabétiques et souffrantes de maladies cardio-vasculaires, et en organisant sur le territoire des actions de prévention portées par l'association Française des diabétiques de l'Yonne.

Par ailleurs, il s'agira de déployer un *Club Cœur et santé* de la Fédération Française de Cardiologie, dont les principaux objectifs consistent à :

- Réinsérer physiquement et socialement les personnes souffrant d'une maladie cardiovasculaire,
- Prévenir la bonne santé des personnes à risque avec notamment des activités de réentraînement à l'effort,
- Sensibiliser en organisant des actions de prévention tout public et tout au long de l'année,
- Initier aux gestes qui sauvent,
- Déployer le PRADO insuffisance cardiaque de l'Assurance maladie,
- Diffuser les outils de bonne pratique pour améliorer le repérage et la prise en charge des personnes à risque de maladie cardio-vasculaire, en médecine de premier recours : risque cardiovasculaire global, diabète de type 2.

Pilotes: ARS BFC, CPAM 89, CPTS GIPS 89

--- Santé mentale ---

Premiers secours en santé mentale (PSSM)

Le DAC89 coordonne le projet territorial de santé mentale et pilote le déploiement du PSSM selon les cibles prioritaires définis par le parcours santé mentale de l'ARS BFC, en organisant des sessions de formation.

Les premiers secours en santé mentale visent à permettre un repérage plus adapté des troubles de santé mentale ainsi qu'un accompagnement vers le soin.

Il s'agit de former des secouristes et non des professionnels de santé. La formation s'adresse à tout citoyen. Un besoin spécifique a été relevé pour les élus référents santé/social et les personnels des CCAS. Dans un premier temps, le parcours santé mentale de l'ARS BFC a ciblé prioritairement les personnes en contact avec les jeunes adultes en raison des conséquences de la crise sanitaire sur cette population et les agriculteurs.

Un collectif SISM autour de la santé mentale

Un collectif SISM de l'Avallonnais piloté par le Pays Avallonnais et l'UNAFAM 89 se mobilise pour sensibiliser et informer le public aux questions de santé mentale et du handicap dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM). Par exemple depuis 2021 le collectif organise à cette occasion un théâtre-débat où les spectateurs sont invités à participer.

<u>Partenaires</u>: Association du Château de Monthelon - UNAFAM 89 - Carsat BFC - Association française des diabétiques 89 Association Foyer Adultes Handicapés - Sessad Epnak d'Avallon - Centre social d'Avallon - Association Charles de Foucauld - Coallia Pôle Gérontologique de la Vallée du Serein - Foyer d'accueil médicalisé de Vézelay - GEM d'Avallon - Exponens - Espace Seniors de la ville d'Avallon - Frankline Sannier - Atome de l'Avallonnais - SAMSAH d'Avallon - Radio Avallon.



Lundi 16 octobre 2023 après-midi au Château de Monthelon (Route de Montbard - Montréal) ENTRÉE GRATUITE SUR INSCRIPTION

Au programme

16h30 : Démonstrations d'activités sport santé (tenue adaptée conseillée)
17h30 : Théâtre-débat avec la compagnie Exponens
suivi d'un buffet dînatoire et de la projection du court métrage
"Nos royaumes intérieurs" de Jean-Benoit Mollet

Possibilités de covoiturage

Renseignements et inscriptions: Pays Avallonnais - 03 86 31 61 94 - sante@avallonnais.fr

Partenaires: Pays Avallonnais - Association du Château de Monthelon - UNAFAM 89 - Carsat BFC - Association française des diabétiques 89 Association Foyer Adultes Handicapés - Sessad Epnak d'Avallon - Centre social d'Avallon - Association Charles de Foucauld - Coallia Pôle Gérontologique de la Vallée du Serein - Foyer d'accueil médicalisé de Vézelay - GEM d'Avallon - Exponens Espace Seniors de la ville d'Avallon - Frankline Sannier - Atome de l'Avallonnais - SAMSAH d'Avallon - Radio Avallon

--- Santé-environnement ---

Information des élus sur la qualité de l'eau potable

Les actions développées en santé environnement s'inscrivent dans le 4ème Plan régional de la santé environnement.

Au sujet de la compétence sur l'eau potable, il est question de la formation des élus sur les enjeux sanitaires et sur la réglementation en vigueur avec l'appui de l'Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement (ASCOMADE).

Partenaires: ARS BFC, Région, DREAL, ADEME BFC.



Sensibiliser au risque du monoxyde de carbone et à la qualité de l'air intérieur

Sous le pilotage de l'ARS BFC et du Pays Avallonnais, il s'agit d'informer et de sensibiliser la population sur la qualité de l'air intérieur, sur le risque d'intoxication au monoxyde de carbone et sur le risque radon dans le cadre de la campagne nationale de prévention contre le radon.





























Une question? Une idée?

Notre équipe reste à votre disposition pour vous aider à monter vos projets.

Contactez-nous au Pays Avallonnais au 03 86 31 61 94 ou par mail à contact@avallonnais.fr



Le Pays Avallonnais, partenaire de vos projets